COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
POUR LA SAISON 2022-2023 du 17 janvier 2023

Le Quorum de 20 % des voix (36 présents et 36 représentés) étant atteint puisque nous avons eu 72 personnes représentées pour 243 adhérents, l'assemblée a pu se dérouler.
La présidente accueille et remercie tous les participants.
Elle remercie également :

- Les animateurs pour la qualité de leur travail, leurs compétences, leur bienveillance : Jessica CAMACHETTY, Isabelle CHARRIERE, Louise DIDIER, Manuel GONZALVES, David PERRAULT, Hélène REGENNASS et les ABR Brigitte BOLLIET et Marie VILLETON.
- la Mairie qui met gracieusement les locaux à notre disposition.

La Présidente rappelle que notre association fonctionne grâce à des bénévoles elle remercie particulièrement toutes les personnes qui s'investissent au sein de l'association, en particulier les membres du bureau et du conseil d'administration.
Sont excusées ce soir, Brigitte BOLLIET et Dominique RAIMOND.

Nous faisons partie d'une fédération, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), du Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Comité départemental de l'Isère. La FFEPGV est 1ère fédération non compétitive de France avec 485.000 licenciés, 5000 clubs, et la 7ème fédération tous sports confondus.

En 2022, l'Isère a environ 11500 licenciés, 99 clubs et 280 animateurs.

ORDRE DU JOUR de l'assemblée générale

1. Vote du compte rendu de l'AG précédente du 15 mars 2022, pour la saison 2020/2021.
2. Rapport moral de la présidente pour la saison 2021/2022. Bilan de l'activité Randonnée.
3. Bilan financier saison 2021/2022.
4. Point sur l'activité 2022/2023. Budget prévisionnel.
5. Mise à jour du règlement intérieur.
6. Projets 2023/2024 : • Plannings et horaires des cours. • Nouvelles activités à programmer. • Organisation de l'association avec proposition de confier la gestion des salariés. Cotisations.
7. Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

I -Vote du compte rendu de l'AG précédente, saison 2020/202

Le compte rendu a été adressé à tous les adhérents. Aucune observation particulière.

Résolution adoptée à l'unanimité.

II - Rapport Moral de la Présidente pour la saison 2021-2022.

Comme chaque année nous avons participé au forum des associations le samedi 4 septembre 2021.
La saison 2021/2022 a débuté avec de nouvelles mesures sanitaires : gestes barrières, jauge dans les salles de sport, pass-sanitaires.
Nous constatons que nous n'avons pas récupéré le nombre d'adhérents d'avant la crise sanitaire. 225 licenciés.
Des cours ont dû être supprimés faute de participants :

- 2 cours de gymnastique le mardi 18h30-19.30 et 19h30-20h30
- 2 cours de gymnastique le jeudi 10h30-11h30 et12h15-13h15
- 1 cours de gymnastique intensive le jeudi 19h30-20h30
- 1 cours de marche nordique du vendredi 18h00-19h30 déplacé au samedi 9h 10h 30.
- 1 cours de marche active du samedi matin.
- Le cours de Qi Gong le jeudi 18h30-19h30 a été abandonné car l'animateur ne pouvait pas présenter de pass-sanitaire valide.

la grille tarifaire a été simplifiée avec une légère hausse du tarif de la cotisation.
D'une manière générale, les cours sont bien fréquentés, néanmoins une campagne de sensibilisation avec un tarif minoré à partir de janvier est mis en œuvre pour compléter certains cours ou faire découvrir nos activités. 4 nouveaux adhérents ont bénéficié de ce tarif.
2 animatrices, Laurence et Nathalie sont parties et ont été remplacées par Jessica et Louise.

Début juillet, nous avons essayé de proposer des stages découvertes pour de nouvelles activités , très peu de candidatures, nous avons donc dû annuler les stages de BungyPump, body zen, Taïchi, Qi Gong, Pilates…

Comme chaque année nous avons organisé mi-juin le pique-nique de l'association, un peu déçues par le manque de participation des adhérents. Il faut sans doute trouver une autre formule pour réunir les adhérents. Nous invitons les participants à faire des propositions.

Nous avons participé à la tombola de l'amicale laïque et offert un abonnement annuel pour 1 heure de gym. La gagnante est inscrite à l'année.

Mireille et Brigitte ont présenté un dossier pour labelliser le club de Gières, le label « Qualité Club Sport Santé » a été obtenu pour 4 ans. Pour information 23 clubs labellisés en Isère.

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

Point sur la randonnée :
La randonnée se maintient avec 25 participants et est animée par Brigitte BOLLIET et Marie VIILLETON. JO , ABR licencié à Charnècles vient en renfort des 2 ABR.
Pour terminer sa formation, Marie a effectué un stage de niveau 2 du 30/09 au 01/10/21.
La GV a également pris en charge les recyclages PSC1 pour les ABR et les serre-files.
Un voyage en Sardaigne a pu être organisé par Brigitte en juillet 2022.
Des Projets sont à l'étude pour 2023 :
WE dans la Drôme en février
Séjour raquette dans le Queyras fin mars,
Randonnée en Irlande fin juin.

III - Bilan financier saison 2021-2022 :

Le bilan et le compte de résultat sont joints en annexe.
Résultat positif après des années COVID déficitaires
Les produits exceptionnels correspondent à des aides « covid ».

ACTIF				PASSIF			
INTITULE		21-22	20-21	INTITULE		21-22	20-21
512A	Compte courant	829.18	2 446.91	106	Réserves	26 106.79	36 209.07
515	Livret A	29 147.05	28 481.32	119	Report à nouveau	0	-1 755.87
530	Caisse	29.96	29.96	129	Résultat de l'exercice	1 899.49	-8 346.41
Trésorerie disponible		**30 006.19**	**30 957.79**	**Fonds de l'association**		**28 006.28**	**26 106.79**
				430	Dettes sociales	1 999.91	4 851.00
TOTAL ACTIF		**30 006.19**	**30 957.79**	**TOTAL PASSIF**		**30 006.19**	**30 957.79**

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2021-2022

CHARGES = DEPENSES		PRODUITS = RECETTES	
INTITULE	**MONTANT**	**INTITULE**	**MONTANT**
604 - Achats d'études et de prestations	50	750 – Cotisations membres	33 701.05
6064 – Fournitures administratives	69	761 – Produits Financiers 771 – Produits Exceptionnels	165.73 1 852.09
616 – Assurance	143.52		
622 – Honoraires	720.00		
625 – Déplacements, missions et réception	3 405.99		
6261 – Frais postaux	13.92		
627 – Frais bancaires	49.60		
628 - Divers	239.81		
631 – Impôts et taxes sur rémunérations	106.24		
641 – Rémunération du personnel	11 798.29		
6451 – Cotisations sociales patronales	6 432.71		
6452– Cotisations sociales salariales	3 396.05		
647 – Médecine du travail	122.80		
648 – Autres charges de personnel	1 023.20		
650 – Cotisations (LICENCES)	6 248.25		
TOTAL DES DEPENSES	**33 819.38**	**TOTAL DES RECETTES**	**35 718.87**
RESULTAT	**1 899.49**		
TOTAL	**35 718.87**	**TOTAL**	**35 718.87**

Approbation du rapport financier : Résolution adoptée à l'unanimité

IV – Point sur l'activité de la saison 2022-2023:

Pendant l'été, le bureau a travaillé pour la mise place du nouveau site gv-giere .
La Présidente remercie particulièrement Dominique pour ses compétences, son efficacité. Dès la rentrée le site fonctionnait avec notamment la mise en place du paiement en ligne. Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières auprès des adhérents qui ont bien accepté ce nouveau dispositif.

Quelques chiffres :

243 inscrits : 227 femmes, 16 hommes

-50 ans :	55 adhérents
Entre 50 et 62 ans :	58 adhérents
Entre 63 et 80 ans :	123 adhérents
+80ans :	7 adhérents
Nouveaux adhérents :	53 adhérents

Certains cours ont été pris d'assaut, nous avons dû revoir l'organisation du lundi soir, les animateurs ont su faire face.
Après avis du CA le bureau a attribué à chaque salarié une prime de partage de la valeur de 150€.
.
Nous avons eu un différend avec l'animatrice de la zumba et une partie du groupe. Devant une situation tendue voire pénible, nous avons pris acte de la démission de Meriem (auto-entrepreneur) et mis fin au cours de zumba

Dès la rentrée des vacances scolaires de novembre.
17 adhérentes ont été remboursées au prorata du nombre de cours enseignés.

Nous avons démarré le 10 janvier 2023, l'atelier équilibre et prévention des chutes animé par Hélène. A ce jour une dizaine d'inscrits, ce qui est encourageant, les anciens adhérents sont contents de se retrouver.

Nous n'avons pas pu mettre en place l'activité Bungy Pump, pas d'animateur diplômé et pas d'animateur volontaire pour suivre la formation, ce qui conditionnait le prêt des bâtons par le CODEP (10 paires de bâtons coutent environ 1000€).

Budget prévisionnel 2022-2023 :

GV GIERES - SAISON 2022-2023 - AG du 17 janvier2022			
CHARGES = DEPENSES		PRODUITS + RECETTES	
INTITULE	MONTANT	INTITULE	MONTANT
604-Achats d'études et prestations		750-cotisations membres	34 016,00 €
6064- fournitures administratives	300,00 €	761-produits financiers	484,09 €
616-assurance	148,08 €	760-recette forum des sports	301,50 €
622-honoraire - Zumba	270,00 €		
622-honoraire - QiGong Tai Chi (arret en janv 2023)	1 400,00 €		
625-frais de déplacement	2 700,00 €		
6261-frais postaux	30,00 €		
627-frais bancaire	605,00 €		
628-divers (AFDAS)	300,00 €		
641-rémunération du personnel(salaires et charges)	21 000,00 €		
647-medecine du travail	277,40 €		
648-autres charges de personnel-formation	300,00 €		
650-cotisation-licences	5 900,00 €		
652-manifestations	300,00 €		
Achat de matériel	300,00 €		
TOTAL	33 830,48 €	TOTAL	34 801,59 €
RESULTAT	971,11 €		
TOTAUX	34 801,59 €		

Avec les hypothèses suivantes :
240 adhérents, maintien des horaires et des salaires,
Les prestations de gestion informatique et comptable sont pris en charge par Assoconnect .
Les frais bancaires ont pris en compte les adhésions par virement.
Dans les charges salariales, les cours de zumba ne sont plus comptés a partir di 1/11,
Une prime pour 6 animateurs est intégrée.
Les frais de déplacements en diminution (départ d'Amélie)
L'atelier équilibre et prévention des chutes devrait s'équilibrer, 2/3adhésion
à confirmer.

VI – REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement mis à jour est joint au compte rendu et sera adressé à tous les adhérents.
Les mises à jour (adresse mail, compagnie d'assurance, mesures d'hygiène…) n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière.

VII - PROJETS 2023-2024 :

- **Planning des cours**

Après débat l'assemblée souhaite le maintien du cours de QI GONG, valide la suppression du cours de Tai Chi, valide la suppression du cours de Pilates du vendredi soir à 19H30 en déficit depuis

plusieurs années. A voir si l'animateur est disponible un autre soir de la semaine à 19h00/19h30 pour satisfaire ce groupe d'adhérents qui n'a pas d'autres créneaux horaires possible.

- **Nouvelles activités :**

Nous envisageons de rétablir un cours de Zumba et un cours de danse en ligne.

Nous attendons la disponibilité des salles soit le mardi soir, soit le jeudi soir.

Gestion des salariés :

Le bureau constate que la gestion des salariés est de plus en plus complexe, les bénévoles ne sont pas suffisamment qualifiées pour une gestion aussi exigeante,
Nous proposons donc à l'assemblée générale d'autoriser la GV GIERES à confier la gestion des salariés à une association, loi 1901, crée pour soutenir les associations sportives et culturelles « Profession sport 38 ». Cette association existe depuis plus de 20 ans. Pour les salariés qui sont déjà gérés par cette association il y a une seule fiche de paye. Le salaire est lissé sur 10 mois et régularisé fin juin voir juillet.
Concernant le coût pour la GV, il est de 2€ voire 2.5€ par heure ou encore de 5% du coût horaire chargé, soit un cout compris entre 900 et 1100€ pour l'année. Il faut adhérer à l'association : 10€ /an.
Nous avons aussi retenu d'Impact Emploi CDOS 38, les prestations sont un peu différentes, nous restons employeur, Impact Emploi est prestataires de services pour les formalités administratives ; il prépare les documents que nous remettons aux salariés. Pas de feuille de paye unique.
220€ par an et par salarié. 60€ pour frais d'entrée la 1ère année. Plusieurs GV ont fait le choix de cet organisme.
Le bureau va rencontrer ces 2 Structures et informera par mail les adhérents des décisions prises après avoir consulter le CA. L'assemblée soutient cette démarche et demande qu'une partie des frais soit pris en charge par la GV, une augmentation de la cotisation de 3€ pourrait être retenue.

Cotisations saison 2023-2024 :

La saison précédente, la grille tarifaire a été simplifiée.
La cotisation a été dissociée du prix des cours pour s'établir à 12 € pour les Gièrois et 20 € pour les « extérieurs ».
Il est décidé de maintenir les tarifs en 2023 , une participation complémentaire de 3€ pourra être demande pour la prise en charge des frais de gestion des salariés.(voir paragraphe précédent).

VII - Renouvellement Conseil d'Administration, Appel à Candidature :

Actuellement le conseil d'administration est composé de
Yvette BROCHIER Présidente,
Mireille CHARLOIS Secrétaire adjointe,
Dominique RAIMOND Secrétaire,
Joëlle BONNEFOI : Trésorière,
Brigitte BOLLIET, Françoise CHATEL, Eliane CHENAL Véronique MANGE, Brigitte LEVACHER, Edith LORACH, Dominique SECHIER.

Après appel à bénévoles 3 personnes se sont portés volontaires pour le CA et le bureau :
Martine AGOUTIN,
Martine MOLLARD,
Sylvie FRASCA.
L'assemblée félicite les nouvelles venues.
La séance a été levée vers 21h et s'est terminée dans une bonne ambiance autour du pot de l'amitié.